# Belgian Disability Forum Conseil d’administration 2015-05-07

## Présents :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Pierre | Gyselinck | PG |
| Anaïs | Boukerdous | AB |
| Ronald | Vrydag | RV |
| Thérèse | Kempeneers | TKF |
| Veerle | Van den Eende | AW |

## Excusés

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Peter | Schlembach | PS |
| Philippe | Bodart | PhB |
| Gisèle | Marlière | GM |

## Secrétariat :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Olivier | Magritte | OME |
| Véronique | Duchenne | VDE |
| Daniel | Tresegnie | DTE |

# Ordre du jour

1. Ordre du jour – Cf. Annexe 01
2. Approbation des rapports du CA du 2015-04-14- Pour décision – Cf. Annexe 02
3. Rencontre conjointe BDF-EDF avec la Commissaire européenne, Marianne Thyssen, 20 avril 2015, 16h30 – Compte rendu – Cf. Annexe 03
4. EDF – Travail avec les ombudsman nationaux – Pour information Cf. annexe 04a, 04b, 04c
5. EDF – Licenciement d’Ann Vervaecke – Pour information – Cf. annexe 05
6. EDF – Javier Guemes - Cf. Annexe 06
7. EDF – AGA 2015-05-30 - Délégués francophones - Cf. Annexe 07
8. UNCRPD-Présidence EU-Déclaration de Riga - Pour information et décision – CF. annexe 08
9. UNCRPD – Examen Périodique Universel – Contribution BDF – Pour décision –Cf. Annexe 09
10. UNCRPD – Special rapporteur – Questionnaire – Pour décision – Cf. Annexe 10a, 10b, 10c
11. UNCRPD – Call for partners – Pour décision – Cf. Annexe 11
12. UNCRPD – Défenseur des droits-France – RDV – Cf. Annexe 12
13. UNCRPD – SPF-AE – Debriefing – 2015-04-30 - Cf. Annexe 13
14. CoE - Commissaire droits de l’homme : visite de Mme Kempf – Compte-rendu – Cf. Annexe 14
15. Divers 01 - EDF - UNCRPD-EU-review process-PE-Info - Cf. Annexe 15a

PG présente Veerle Van den Eede, VFG et lui souhaite la bienvenue. Il a eu juste avant la réunion du CA une rencontre préparatoire avec elle et OME afin de lui donner les explications de base sur le fonctionnement du BDF et sur les principaux dossiers et leur développement.

Chaque membre du CA présent se présente.

## 1. Ordre du jour

PG prend en compte l’annonce de 2 points en « divers »

## 2. Approbation des rapports du CA du 2015-04-14

* + PG s’il y a des remarques, des demandes d’ajouts ?
  + Le PV du 14/04/2015 est approuvé à l’unanimité

## 3. Rencontre conjointe BDF-EDF avec la Commissaire européenne, Marianne Thyssen, 20 avril 2015, 16h30 – Compte rendu

* PG explique que, comme convenu au cours de la réunion de préparation organisée par le BDF, il pris en charge l’introduction et a ensuite laissé la parole aux techniciens. L’essentiel des échanges est contenu dans le rapport fidèle rédigé par OME.
* Pour ce qui est de la tonalité générale, Madame Thyssen a fait preuve d’une écoute très attentive. Elle a marqué clairement sa surprise de découvrir que la société civile n’a pas été consultée de manière systématique par la Commission. Elle a promis qu’elle y serait attentive et que sa porte serait ouverte aux demandes et attentes de l’EDF
* RV demande ce qu’elle a dit sur le dossier des fonds structurels ?
* PG répond qu’elle lui a semblé honnêtement surprise du mode de fonctionnement et qu’elle allait charger ses services de clarifier la situation
* VDE demande s’il y a eu une promesse concrète à ce propos
* PG explique que la promesse se situe au niveau du suivi par ses services dans l’optique de la bonne mise en œuvre des principes convenus
* VDE précise qu’une invitation a été lancée aux techniciens du FSE pour la Belgique et à l’EDF pour la réunion de la Plateforme des conseils d’avis de juin. L’invitation a également été adressée aux services de Madame Thyssen. Ce sera l’occasion de voir comment ils assurent le suivi. Pour information, un courrier a été adressé aux 4 députés EU représentés lors de l’AG du BDF 2015 pour leur demander de participer au CA de juin afin de préciser comment fonctionner au mieux avec eux sur les matières relevant du handicap. Le dossier FSE est évidemment un des dossiers les plus importants
* OME rappelle que Yannis Vardakastanis a pris l’initiative d’inviter Mme Thyssen lors du CA de l’EDF de novembre. Celle-ci a marqué son accord de principe mais a insisté pour que la date exacte soit précisée au plus vite car son agenda se rempli très vite. Le premier week-end de novembre est encore libre. Depuis, le BDF n’a pas eu de nouvelle du secrétariat de l’EDF.
* Le CA convient qu’il serait utile de relancer Catherine Naughton à ce sujet.

## 4. EDF – Travail avec les ombudsmen nationaux

* PG explique que l’EDF a demandé à ses membres leur expérience ou leur projets en matière de travail avec leurs ombudsmen nationaux. Sa demande venait en vue de sa participation au congrès des ombudsmen. Le BDF a transmis une note en réponse
* VDE donne un retour de Catherine Naughton sur les contributions reçues. Elles étaient bonnes mais se limitaient à 3 ou 4 ce qui est relativement peu par rapport aux 27 états membres
* PG signale que parmi les notes il y a, vraisemblablement, celle de la Croatie dont l’ombudswoman est une personne handicapée très active. OME avait d’ailleurs rencontré sa collaboratrice lors de son séjour en Belgique

## 5. EDF – Licenciement d’Ann Vervaecke

* PG se demande pourquoi les membres du CA n’étaient pas au courant de la décision de licenciement
* RV propose de vérifier la validité de la décision au niveau des statuts et règlement d’ordre intérieur
* OME explique que sur base de la relecture des statuts de l’EDF effectuée par Nathalie Schmitt, il apparaît que ces aspects relèvent du Comité exécutif et non du CA
* Le CA convient qu’il faudra être attentif à ces aspects lors de la révision des statuts annoncés par Catherine Naughton

## 6. EDF – Javier Guemes

* PG réexplique le contexte du courrier de remerciement envoyé à Javier Güemes. Il est important de garder de bons contacts avec une personne qui a effectué du bon travail pour l’EDF.

## 7. EDF – AGA 2015-05-30 - Délégués francophones

* PG explique la problématique. Depuis plusieurs réunion du Board de l’EDF, mais aussi de l’AGA, les documents ne sont plus traduits en français. Pourtant, français et anglais sont identifiées comme langues officielles de l’EDF. Il y a des raisons financières pour cette modification du mode de fonctionnement. Les francophones sont maintenant en « difficulté ». L’EDF invite les délégations francophones pour une réunion sur le sujet
* RV demande une confirmation : s’agit-il bien, ici, des documents internes de l’EDF, pas des questionnaires venant de l’EU ?
* OME confirme qu’il s’agit bien des documents soumis à l’AGA et au Board de l’EDF
* Pour RV, il est clair qu’ils vont dire qu’il n’est plus possible de faire face à ces dépenses. Il demande quelles sont les langues « officielles » de l’EDF ?
* DTE précise que l’EU reconnaît +/- 20 langues officielles. Cependant, de moins en moins de documents font l’objet d’une traduction. Ils sont publiés uniquement en anglais, y compris pour ce qui est des enquête. C’est ceci qui avait motivé l’interpellation envoyée par le BDF à Madame Reding. Au niveau EDF, il y a plusieurs échelons :
  + Le site Internet est mis à jour en anglais, pas en français
  + L’envoi des documents statutaires est de plus en plus réalisé en anglais uniquement.
  + Les questionnaires sont soumis en anglais uniquement
* RV précise quand on parle des documents internes, on a 2 possibilités :
  + Soit l’EDF n’est plus capable de financer les traductions et donc elle doit arrêter purement et simplement
  + Soit l’EDF n’est plus capable de financer les traductions et demande à ses membres francophones de payer pour obtenir la traduction
* PG considère qu’il faut participer à la réunion pour écouter mais refuser toute prise de décision à ce stade
* RV ajoute que si l’utilisation du français est inscrite dans les statuts, ils peuvent décider de profiter de la modification des statuts pour limiter cela à l’anglais. Par contre, si tous les Conseils nationaux payent leur cotisation, l’EDF doit disposer de l’argent nécessaire. Pour l’instant, ce n’est pas le cas. Enfin, si on laisse jouer la décision « démocratique », c’est perdu d’avance : trop de Conseils nationaux n’utilisent pas le français. Ils seront d’accord de limiter à l’anglais
* PG souligne que l’art. 29 des statuts est clair « …langues officielles sont le français et l’anglais. Ils peuvent exceptionnellement être traduits en allemand… ». A ce stade, les statuts doivent être appliqués
* DTE attire l’attention sur le fait que le budget triennal prévoit 10.000€/an pour la traduction sur un total d’1 million 300 000. Il n’y a pas eu de diminution. Si plus rien n’est traduit en français, à quoi a servi l’argent budgété à cet effet ?
* TKF demande qui est invité à cette réunion ?
* DTE : les conseils nationaux français, luxembourgeois et belges
* AB et RV demandent qu’une réunion de préparation à l’AGA de l’EDF soit organisée à leur intention avec le secrétariat. Une date est trouvée : le 27 à 16h00. OME se chargera de trouver une salle de réunion

## 8. UNCRPD-Présidence EU-Déclaration de Riga

* DTE annonce qu’il vient de recevoir un e-mail annonçant que la Déclaration de Riga est retirée de l’OJ de la réunion de haut niveau
* PG explique que GM, OME et lui-même ont participé à une réunion aux AE. Mme Van Gool et M. Dubois ont demandé si le BDF veut faire une intervention. Les débats seront de 20 minutes… Que dire ?
* DTE précise que le secrétariat fait des pieds et des mains pour savoir ce qui sera dit à Riga. On a reçu le texte d’un projet de déclaration de la Secrétaire d’Etat. Il est presque définitif, mais il ne parle pas de la participation de la société civile. On a essayé d’avoir une info sur « comment les choses vont se passer ». Le problème est qu’étant dans la délégation, Pierre endosse de fait le contenu de la déclaration belge
* PG rappelle que quand il avait été à Budapest, il avait pu reprendre quelques mots de ce que VDE avait préparé. Il fera de même cette fois. Il confirme qu’il est inscrit à la session éducation inclusive. Le lendemain, il y aura un panel intitulé « Comment enlever les barrières à un emploi… »
* OME lit les deux propositions d’ajout au texte de la Secrétaire d’Etat
* Le CA confirme que cela peut être envoyé à l’intéressée
* PG demande si la « conférence ministérielle » est ouverte aux membres de la société civile
* DTE + OME répondent que cela ne devrait pas être le cas

## 9. UNCRPD – Examen Périodique Universel – Contribution BDF

* DTE explique que la dernière version d’Annick Ramboux lui a été envoyée il y a quelques minutes. Le processus est totalement différent de ce que nous avons connu pour d’autres traités. Il faut s’enregistrer à l’avance, etc. … 5 thèmes seront soumis. Pratiquement, le secrétariat s’est fortement inspiré du rapport alternatif BDF. Il demandera aux membres du CA un accord formel par mail. Les conseils consultatifs seront ensuite consultés. Il y aura une note d’accompagnement.
* CA marque son accord sur la procédure
* DTE rappelle que le signal concernant l’EPU est venu du GAMP
* OME demande s’il ne serait pas judicieux d’avoir un contact à l’avenir avec la Ligue des Droits de l’homme, vu qu’ils se positionnent sur ce sujet.
* DTE pense que ce n’est pas nécessaire et que l’on manque de temps
* TKF considère qu’il est intéressant d’avoir des alliés. Si on a pas le temps maintenant, cela peut venir après
* OME confirme que sa question était plutôt par rapport à l’horizon de l’automne qu’à celui du mois de juin

## 10. UNCRPD – Special rapporteur – Questionnaire

* VDE explique qu’il s’agit d’un questionnaire reçu du rapporteur spécial de l’UN CRPD concernant les soins de santé
* TKF suggère que le secrétariat lui envoie le rapport alternatif du BDF : tout s’y trouve
* DTE abonde dans le même sens en précisant que l’on peut ajouter le rapport officiel de la Belgique et les conclusions du Comité
* PG insiste sur l’importance de répondre : cela permet de maintenir les portes ouvertes
* RV demande de préciser lors de l’envoi quelle sont les pages utiles par rapport aux questions posées.

## 11. UNCRPD – Call for partners

* OME présente la demande du secrétariat de l’ONU qui souhaite affilier de nouveaux partenaire au “système de l’ONU”. En fait, le BDF est déjà reconnu pour l’UNCRPD et l’EDF l’est au niveau de l’Ecosoc.
* Le CA décide de ne rien faire

## 12. UNCRPD – Défenseur des droits-France – RDV

* VDE explique que le BDF a reçu un appel de la secrétaire de Monsieur Gohet qui souhaite rencontrer le BDF sur 2 points : art 33 et « facile à lire »
* Le CA décide que TKF et Pierre seront présents le 27/05/2015 à 16h00. Pierre ne pourra pas rester jusqu’à la fin de la réunion.

## 13. UNCRPD – SPF-AE – Debriefing – 2015-04-30

* PG explique qu’il n’a pas pu avoir accès à la salle de réunion pour des problèmes de télescopage entre logique de sécurité et d’égalité des chances. Le CA a pu lire le compte-rendu d’OME
* OME explique que l’intérêt principal de la réunion est d’avoir les noms des personnes de contact par rapport à chaque traité. Pour le reste, il n’a rien appris d’utile
* VDE : il est quand même important de pouvoir dire dans nos documents ultérieurs qu’il n’y a pas que le secteur du handicap qui demande des statistiques, un Institut droits de l’homme…

## 14. CoE - Commissaire droits de l’homme : visite de Mme Kempf – Compte-rendu

* OME explique qu’il a rencontré, avec Anaïs Boukerdous, Madame Kempf, collaboratrice du Commissaire des droits de l’Homme du Conseil de L’Europe. Madame Kempf prépare une éventuelle visite du Commissaire dans les années prochaines. Madame Kempf voulait connaître les points d’attention du BDF par rapport aux droits des personnes Handicapées en Belgique. Les points qui ont le plus particulièrement intéressé Mme Kempf ont été
  + - Le difficultés liées au manque de souplesse engendré par la structure fédérale de la Belgique pour les citoyens
    - L’enseignement
    - La capacité juridique
    - L’internement

## Divers 01 - EDF - UNCRPD-EU-review process-PE

* PG explique qu’il a reçu, en tant que mandataire de l’AEH au sein de l’EDF, une invitation pour une réunion concernant la stratégie de l’EDF par rapport au « review process » du rapport alternatif de l’EDF dans le cadre de l’UNCRPD. Il s’est étonné, une fois de plus, de n’avoir pas été tenu au courant en tant que président BDF
* OME confirme que le BDF n’a pas été invité.
* DTE regrette que, manifestement, tout le travail réalisé par l’EDF sur son rapport alternatif se réalise uniquement avec les ONG européennes. Il ne s’agit pas d’un fait isolé. Il demande si le BDF ne doit pas interroger le bureau exécutif lors de la prochaine AGA.
* Le CA demande au secrétariat d’inscrire un point à l’AGA

## Divers 02 :

* PG explique que Mme Galant veut abolir la règle des 24h de pré-réservation : le délai serait ramené à une heure ou 2 heures. Il précise qu’il sera présent lors de la rencontre entre le CSNPH et Madame Galant. TKF, Ria Decoopman et Reinhaert Nysten participeront également à cette réunion.